



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 30 mai 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 27 JUN 2023 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Thierry Lemonnier

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 30 mai 2023,
- ✓ Demande de subvention UCB, présentation du TDFJC,
- ✓ Délibération portant désignation d'un référent déontologue de l'élu local,
- ✓ Délibération portant sur la restitution du dépôt de garantie suite au départ de la locataire du logement situé 49 Rte de St Marcouf,
- ✓ Délibération fixant le loyer et les charges récupérables pour le logement situé au 49 Rte de St Marcouf,
- ✓ Délibération relative à la mise à disposition de la salle auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat les 25 septembre et 9 octobre 2023,
- ✓ Délibération portant sur la modification du PCS (intégration de la gestion de crise concernant l'eau potable),
- ✓ Délibération portant modification du plan d'adressage (intégration de l'Impasse du lavoir),
- ✓ Décision(s) modificative(s) budgétaire(s).
- ✓ Affaires et questions diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.